



SYNDICAT MIXTE DU PAYS MIDI-QUERCY

DOSSIER DE CONSULTATION

Identification de l'organisme qui passe le marché

Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy.

Personne responsable du marché : Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

Adresse pour l'envoi des offres :

Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy
12 rue Marcelin Viguié - BP 82
82800 NEGREPELISSE.

Tél : 05 63 24 60 64 - Fax : 05 63 24 60 65 – Courriel : pays.midi.quercy@info82.com

Procédure de consultation :

Procédure adaptée, en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Objet du marché :

Impressions de documents, avec une part de conception graphique.

Date limite de réception des offres

Vendredi 29 février 2008, 18h00.

L'offre sera envoyée par écrit (courrier postal ou courrier électronique) à l'adresse mentionnée supra, et portera la mention « Consultation - offres mission paysage ».

Renseignements complémentaires

Pour tous les renseignements concernant la consultation, les candidats devront faire parvenir une demande écrite (par courriel, courrier ou fax) avant le jeudi 21 février à :

Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy - 12 rue Marcelin Viguié - BP 82 - 82800 NEGREPELISSE.

Courriel : pays.midi.quercy@info82.com - Fax : 05 63 24 60 65.

Une réponse sera adressée en temps utile à tous les candidats ayant reçu le dossier de consultation, au plus tard 4 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres.

Article 1 – Objet du marché et définition de la prestation

Impressions de documents avec une part de conception graphique, en lien avec le thème du paysage et du patrimoine. La prestation se compose de deux travaux qui feront partie d'une seule et même commande :

1) Impression des « Volumes no 1-2-3 », au format A4

496 pages au total, réparties en 3 volumes comme suit :

● **Intérieur : total 484 pages (soit 242 feuilles), avec textes et illustrations (cartes, photos)**

468 pages épaisseur 90 g (ou 100 g) + 16 pages épaisseur 200 gr, impression quadri, recto-verso.

Détails par volume :

Vol. 1, format A4 paysage : 156 pages épaisseur 90 à 100g + 4 pages épais. 200 gr

Vol.2, format A4 portrait : 126 pages épaisseur 90 à 100g + 4 pages épais. 200 gr

Vol.3, format A4 paysage : 186 pages épaisseur 90 à 100g + 8 pages épais. 200 gr

● **Couvertures : total 12 pages (soit 6 feuilles), avec textes et illustrations (photos)**

Total 12 pages épaisseur 350 g + pelliculage (ou film protecteur, ou autre), impression quadri, recto-verso. Détails : Volume 1 : 4 pages / Volume 2 : 4 pages / Volume 3 : 4 pages

● **Papier** : non chloré ou recyclé, de type *Cyclus print* ou équivalent pour les 3 volumes, teinte proche du blanc.

● **Reliure** : Spirale sur chacun des volumes, type Wire'o en acier, ou équivalent.

Détails : Vol.1 et vol. 3 : reliure en haut côté 297 mm - Volume 2 : reliure à gauche côté 210 mm.

● **Intervention graphiste à prévoir sur 41 pages, répartie comme suit :**

- **Création** par vos soins des couvertures des volumes 1, 2, 3 : **9 pages**

Pour chacune de ces pages, des textes et un panel de photos seront fournis par le Syndicat Mixte : faire proposition de mise en page, graphisme, animation du fond de page...
Illustrations identiques possibles sur plusieurs pages (même fond).

- **Amendement léger sur conception graphique existante** à l'intérieur du volume 2 : **32 pages**

Il s'agit d'améliorer à la marge une accroche visuelle ponctuelle, constituée par des carrés de couleurs déjà insérés dans le document.

. 30 pages : amendement visuel uniquement des haut-de-page, sur des carrés de couleur.

. 2 pages : amendement visuel dans le sommaire, sur des carrés de couleur.

Option à présenter: intervention du graphiste sur 16 pages supplémentaires, dont :

- **8 pages correspondant à des « têtes de chapitre » (à l'intérieur du volume 2)**

Travail à partir de maquettes existantes pour chacune de ces pages : textes, dessins et mise en page initiale fournie par le Syndicat Mixte : amélioration graphique.

- **8 pages séparatives (mini-couvertures à l'intérieur des volumes 1, 2, 3)**

Travail à partir de maquettes existantes pour chacune de ces pages : textes, photos et mise en page initiale fournie par le Syndicat Mixte : amélioration graphique.

● **Documents initiaux :**

- fournis par le Syndicat Mixte, sous format word ou .pdf (Acrobat version 6.0) selon les cas,

- pages demandant une intervention du graphiste : plusieurs documents fournis en format .jpg.

● **Contrôle :**

- Propositions du graphiste

- Fournir 1 BAT (3 volumes avec leur contenu textuel et graphique ET un grammage réaliste).

2) Réédition d'un « document de communication » au format A3

Total 4 pages, format A3 plié ouvert (format 297mm X420mm ouvert, pliage 1 pli parallèle)

Recto Quadri / Verso Quadri

Papier couché, non chloré ou recyclé, de type *Cyclus print* ou équivalent, épaisseur 150 gr.

Réimpressions de ce document, sans modification majeure du contenu et de la mise en page initiale.

Fichier transmis par le SMPMQ sous logiciel X-Press, version postérieure à 4. 1.

Fournir 1 exemplaire de contrôle pour BAT.

Pour l'ensemble de la prestation, travaux 1) et 2) :

● **Livraisons** : Départ des documents dans cartons, livraison par vos soins au Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy, 12 rue Marcelin Viguié, BP 82, 82800 NEGREPELISSE.

● **A fournir sur CD-Rom** : tous les documents dans leur version BAT « Bon pour accord », enregistrés sous logiciel .pdf et, de plus, sous le logiciel professionnel utilisé (X-Press ou équivalent).

● **Délais d'exécution et achèvement de la prestation** :

Date prévisionnelle de début des prestations : entre 10 et le 14 mars 2008.

Date prévisionnelle de fin des prestations : entre le 30 mai et le 6 juin 2008.

La totalité de la prestation définie en article 1 doit pouvoir être achevée dans les délais mentionnés.

Article 2 – Présentation des offres

Une réponse est attendue sur l'ensemble de la prestation, travaux 1) et 2), comme suit :

1) **Impression des « Volumes no 1-2-3 », au format A4** : Devis pour **100, 150 et 200 exemplaires**.
+ Option mentionnée en article 1.

2) **Réédition d'un « document de communication »** : Devis pour **2000 et 3000 exemplaires**.

Article 3 – Justificatifs à produire pour présenter l'offre

Fournir les éléments obligatoires demandés en application des articles 44, 45 et 46 du Code des Marchés publics. En application de l'article 45, transmettre un document attestant, le cas échéant, d'un label ou certificat environnemental, ou équivalent, en lien avec la prestation demandée.

Article 4 – Modalités de sélection des offres

La sélection des offres sera effectuée dans les conditions prévues à l'article 52 du Code des Marchés Publics. Les critères et leur pondération sont les suivants :

Valeur technique de l'offre dont : - Adéquation entre le contenu de l'offre et la prestation demandée - Adéquation à un objectif de développement durable en lien avec la prestation demandée (présence d'un label ou certificat environnemental, ou équivalent)	55 %
Prix	45 %

Article 5 – Modalités de règlement par le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

Mode de paiement de la prestation : le règlement interviendra par mandat administratif.

Le paiement sera effectué à réception de l'ensemble des documents demandés définis dans l'article 1, sur présentation de la facture correspondante. Cette facture portera les indications suivantes : nom et adresse du titulaire ; RIB ou postal ; objet du marché ; prestation effectuée ; prix hors TVA et avec TVA ; montant à payer ; date.